

Nouvelles pratiques sociales



Pourquoi penser le renouvellement *démocratique* des pratiques d'intervention sociale ?

Michel Parazelli

Volume 17, numéro 1, automne 2004

La participation publique et démocratique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010569ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010569ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parazelli, M. (2004). Pourquoi penser le renouvellement *démocratique* des pratiques d'intervention sociale ? *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 1-8.
<https://doi.org/10.7202/010569ar>

Pourquoi penser le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale ?

Michel PARAZELLI
École de travail social
Université du Québec à Montréal

Dans l'éditorial du numéro précédent, nous annoncions la publication d'un article de fond sur le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale. Vous trouverez donc, dans le présent numéro¹, un texte occupant une place spéciale dans l'histoire de la revue, car il

1. À partir du présent numéro, nous remplaçons l'éditorial par un avant-propos. La différence réside dans l'objet du commentaire. Alors qu'un éditorial consiste à exprimer une opinion sur un sujet d'actualité, l'avant-propos présente le contenu du numéro de façon à indiquer aux lecteurs la portée de l'ouvrage et l'usage que l'équipe éditoriale souhaite en faire. Comme nous souhaitons accompagner les réflexions associées à la problématique du renouvellement démocratique de l'intervention sociale tout au long des numéros publiés, nous avons opté pour la formule de l'avant-propos.

inaugure à NPS une nouvelle orientation et introduit une nouvelle équipe de direction ainsi qu'un nouveau graphisme. Ce texte d'orientation est le résultat de deux rencontres du comité de rédaction au cours desquelles les membres ont débattu de questions relatives aux enjeux démocratiques de l'intervention sociale. Il s'agissait de faire le point, de façon collective, sur la problématique du renouvellement démocratique de l'intervention sociale. Tant sur le plan théorique que pratique, nous souhaitons que ces réflexions puissent contribuer à penser le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention, non pas dans le but ou l'espoir d'en clore un jour le débat, mais de nous laisser travailler par la question (Karsz, 2004 : 9). Rappelons que se laisser travailler par une question n'empêche nullement de prendre position lorsque cela s'avère nécessaire. Au contraire, cette posture permet justement de moduler nos positions à la lumière des réflexions qui réussissent de façon critique à transformer notre point de vue là où le « dogmatisme de l'évidence fait loi » (Karsz, 2004 : 12).

Ainsi, l'article suivant l'entrevue tente essentiellement de formuler des questions entourant les enjeux actuels et à venir des pratiques d'intervention sociale en ce qui regarde leur horizon démocratique. Qu'entend-on par « pratique démocratique » dans le champ de l'intervention sociale ? Quels sont les principaux enjeux affectant le potentiel démocratique des pratiques d'intervention sociale ? Dans ces enjeux, peut-on relever des contradictions, des obstacles et des opportunités ? C'est globalement autour de ces questions que nous sollicitons des propositions d'articles issus d'auteurs du monde de la recherche et de l'intervention ; nous les invitons à partager leurs points de vue sur cette problématique. C'est aussi un appel à la diversité des points de vue qu'ils proviennent des intervenants et des intervenantes et des chercheurs et chercheuses œuvrant au sein d'institutions étatiques, d'universités et d'associations communautaires auxquelles les pages de NPS sont principalement ouvertes.

En qualifiant de « démocratique » le renouvellement lui-même, nous précisons le type de rapport politique caractérisant le processus de renouvellement qui nous intéresse ici. Non seulement nous nous questionnons sur les rapports de pouvoir favorisant ou non le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale, mais nous nous efforçons également de nous dégager de l'« indéfinition² » fréquente du qualificatif « démocratique » lorsqu'il est confronté aux réalités de la pratique. Le qualificatif « démocratique » n'est pas le seul à souffrir d'indéfinition ; il n'y a qu'à penser à la notion d'« empowerment » utilisée dans des contextes différents, de façon polysémique, avec des finalités contradictoires et créant un malaise palpable au sein des milieux d'intervention pris alors dans une confusion des positions politiques. À titre d'exemple, dans le dernier

2. Il s'agit d'une référence au terme utilisé par Karsz (2004 : 12) pour désigner non pas une absence de définition mais plutôt une absence de définition explicite ou manifeste.

numéro de NPS, plusieurs auteurs nous offrent des articles qui permettent d'alimenter un débat en proposant des précisions théoriques pouvant interpeller les chercheurs et les intervenants à ce sujet.

Préciser les définitions a l'avantage d'ouvrir une discussion, mais ne résout pas automatiquement la question de la légitimité et de la validité qui, en démocratie, ne se réduit pas aux seules délibérations des experts. De plus, confrontée à l'application pratique, la pensée théorique de l'intervention sociale se bute constamment à la résistance du réel (Mendel, 1998). Cette remarque est importante en ce qui regarde le renouvellement démocratique des pratiques, car certaines tendances de la recherche scientifique ayant pour objet l'intervention sociale cherchent justement à occulter les contradictions liées aux contextes d'application des cadres théoriques se voulant objectifs, donc « valides » sur le plan scientifique, et « achevés » sur le plan politique et administratif.

Parmi les exemples de ces ambitions scientifiques, mentionnons certains usages des approches écologiques ou sociobiologiques sous-tendant les programmes de prévention précoce de l'inadaptation juvénile (Parazelli *et al.*, 2003). Un autre exemple provient des qualificatifs « nouvelles » pratiques ou « meilleures » pratiques guidées par des données probantes (*evidence-based practices*). Couturier et Carrier (2004), de même que Lecomte (2003) ont bien signalé l'effet réducteur de cette perspective découlant d'une vision essentiellement positiviste de la recherche scientifique (fondée sur les seuls faits observables). Cette perspective inspirée des sciences médicales peut avoir pour effet de rendre inutile l'exercice même du débat dans l'espace public (pourtant essentiel à la pratique démocratique), les chercheurs ayant « découvert » les « meilleures » pratiques tout en disqualifiant les sciences sociales dans leur effort de considérer la complexité des réalités sociales. Une autre tendance et non la moindre menaçant le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale est la marchandisation de l'ensemble des activités humaines et sociales (Mendel, 2003 : 172). La codification économiste néolibérale actuelle de la vie sociale rend pour le moins caduques les valeurs d'égalité, de gratuité, d'universalité des droits ainsi que la créativité sociale qui, par définition, sort des grands modèles totalitaires. La standardisation croissante des pratiques d'intervention ainsi que leur privatisation ne sont pas étrangères à cette vision homogénéisante du social.

Ces perspectives scientifiques pèsent déjà lourdement sur les moyens dont nous disposons actuellement pour penser et actualiser le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale. Mais, en plus de minorer la participation politique des intervenants eux-mêmes et des citoyens et citoyennes à la définition collective de leurs problèmes de même qu'à l'élaboration des pratiques d'intervention qui leur sont destinées, ces perspectives tendent à nier l'existence de contradictions et de conflits dans le social. Pourtant, Mendel (2003 : 35) nous rappelle que la prise en compte des contradictions sociales est constitutive de la démocratie :

Phénomène nouveau dans l'histoire, pour la première fois avec la démocratie le lieu du pouvoir devient un lieu vide. Non pas, certes, vide de pouvoir réel, mais privé à la fois d'une figuration symbolique et d'une incarnation sociale. La démocratie est fondamentalement « irréprésentable ». Elle obéit à un principe d'indétermination dans la mesure où, gardant un caractère « sauvage », personne jamais, à moins de la détruire, ne peut en prévoir l'évolution ni espérer en maîtriser la dynamique. La légitimité en démocratie se manifeste, alors, par le respect de l'irréductible division sociale. Le principe génératif du social, loin de tout consensus et opposé à celui-ci, s'exprime par le conflit et la contradiction. À l'époque moderne, la non-reconnaissance de la division conflictuelle de la société a chaque fois mené au totalitarisme.

Il importe alors de rendre visibles ces contradictions de même que les efforts des chercheurs et des intervenants pour résoudre, atténuer, reconnaître ou vivre avec celles-ci, lorsqu'il s'agit d'éprouver collectivement la liberté politique dans le champ de l'intervention sociale. Dans le même esprit, on peut douter de la viabilité démocratique d'une « codification démocratique » de la vie sociale qui viendrait « d'en haut » (de l'État ou de militants avertis), où les citoyens devraient obéir aveuglément à l'injonction de participation citoyenne au nom de la démocratie. Le piège : le désir de totaliser la compréhension du réel non seulement dans les représentations que nous nous en faisons, mais dans l'espoir de contrôler les actes humains : « À y voir des explications prétendument complètes et sans reste, on rabat le travail social sur le tout-psychique ou sur le tout-politique : or, dès qu'on croit accéder au "tout", penser devient superflu. Danger mortifère qui guette toute problématique, si subversive soit-elle » (Karsz, 2004 : 4-5).

Voilà autant de raisons concourant à la publication de ce texte d'orientation décrivant ainsi le chantier de travail de NPS pour les années à venir. Ajoutons que la nouvelle équipe de direction a amorcé cette année le renouvellement des collaborateurs, collaboratrices internationaux en sollicitant des collègues ayant des préoccupations similaires afin qu'ils puissent contribuer activement au comité de rédaction de la revue. Avant de terminer la présentation de ce numéro, rappelons ici les trois objectifs récemment adoptés par la revue NPS :

1. Favoriser les réflexions critiques sur les actions entourant les pratiques de l'intervention sociale visant à mettre sur pied des pratiques démocratiques, soit celles où les travailleurs, travailleuses, citoyens, citoyennes participent en tant qu'acteurs et actrices à leur conception et à leur réalisation ;
2. Contribuer à l'avancement des connaissances à travers l'analyse des pratiques d'intervention sociale qui permettent aux individus de délibérer collectivement sur le devenir des pratiques qui les concernent ;
3. Rendre visibles les réflexions sur les pratiques citoyennes autant sur le plan théorique qu'empirique ; ces pratiques sont souvent méconnues faute de valorisation politique de leur émergence.

À travers ces objectifs, nous faisons le pari que mettre constamment en question cette idée de renouvellement démocratique des pratiques sociales peut susciter la créativité sociale des acteurs et actrices intéressés à dépasser un certain nombre de limites à l'appropriation de l'acte démocratique.

DOSSIER ET PERSPECTIVES

Signalons que la parution d'un dossier thématique par numéro est maintenue même si le présent dossier contient moins d'articles que les numéros précédents. Ce dossier dirigé par Mireille Tremblay traite du thème de la participation publique et démocratique. Comme pour les numéros précédents, un texte de présentation précède les articles du dossier.

Les articles « hors thème » ont fait place à des rubriques permanentes appelées « Perspectives » regroupant des articles selon que leur point de vue ou objet s'inscrit dans une perspective étatique, communautaire ou citoyenne (voir les caractéristiques de ces rubriques à la fin de chacune d'elles). Une quatrième perspective sera qualifiée d'« autres perspectives » et pourra être utilisée lorsqu'une proposition d'article ne s'apparente pas aux trois perspectives précédentes, mais n'en est pas moins pertinente au regard de l'orientation de la revue. La formulation de ces rubriques traduit en fait des rapports de position identitaire dans l'espace politique de l'intervention sociale face au renouvellement démocratique des pratiques. Ce découpage montre que les pratiques démocratiques en intervention sociale s'inscrivent au cœur des relations de pouvoir entre trois grands champs d'acteurs sociaux. Afin de ne pas rendre trop étanches les frontières entre les catégories, il convient de les définir **selon la perspective adoptée dans une proposition d'article plutôt que selon leur « essence »**. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un article ne provient pas explicitement du communautaire qu'il ne peut pas dégager une perspective communautaire. Cette posture n'empêche donc pas l'accueil de pratiques alternatives qu'elles soient issues de l'appareil étatique ou d'ailleurs.

L'avant-propos des numéros à venir consistera à présenter les articles regroupés dans les rubriques « Perspectives » en privilégiant un regard sur le renouvellement démocratique de l'intervention sociale. Il s'agira de relever dans ces articles les aspects ou les questions qui nous aideront à poursuivre la réflexion amorcée dans le texte d'orientation du présent numéro.

Par exemple, dans le présent numéro, vous trouverez un article sous la rubrique « Perspectives étatiques » et deux articles sous la rubrique « Perspectives communautaires ». Nous avons inséré l'article de Vrancken et Bartholomé dans la perspective étatique, car ces chercheurs de l'Université de Liège dressent un portrait historique de l'évolution des « modes d'action publique » en Belgique auprès des personnes handicapées en proposant une analyse privilégiant le

changement social. On y décrit des changements historiques de position dans les rapports entre l'État, les intervenants et les citoyens handicapés. Les auteurs montrent comment le contexte social, les transformations de l'État belge et le rôle de certains groupes d'acteurs ont contribué à substituer le modèle protectionnel au premier modèle d'aide qualifié d'« aliéniste ». Sans disparaître complètement, ce modèle protectionnel se conjuguerait actuellement avec ce qu'ils appellent le « modèle de l'activation ». On y évoque un changement d'imaginaire : de l'indigent à la personne à réadapter, nous assisterions actuellement à « l'activation » du sens des responsabilités et de l'autonomie des individus. L'accompagnement est identifié par les auteurs comme étant associé à ce troisième modèle plus rattaché au respect de la demande de la personne aidée qu'à l'offre institutionnelle privilégiée par le modèle précédent : « La personne handicapée est perçue comme un acteur dont il faut sans cesse reconnaître et solliciter les ressources et les compétences. [...] La personne handicapée est donc investie de la responsabilité de ses choix et de ses actes. » De façon critique, cet article indique aussi un certain nombre de tensions entre les deux derniers modèles et des contradictions affectant la finalité des pratiques d'accompagnement des personnes handicapées dans un contexte de régulation publique de l'autonomie individuelle.

Quant aux deux autres articles, ils sont insérés dans la perspective communautaire étant donné l'objet de leur analyse. Le premier, signé par Rochefort, rend compte des résultats d'une recherche visant à caractériser l'apport différentiel des services de proximité à la revitalisation socioéconomique des quartiers en difficulté. Compte tenu de l'absence de consensus quant à la définition des services de proximité, l'auteur propose sa propre typologie en trois catégories : les organismes communautaires de service, les entreprises communautaires et les services de type « mixte ». Après avoir décrit les grands principes entourant les services de proximité, l'auteur fait état des différences d'application de ces principes selon ces trois catégories mais en considérant les variables suivantes : la clientèle visée, la forme de travail privilégiée, la place des usagers et des employés au sein de la structure décisionnelle et la contribution financière demandée. Parmi les résultats obtenus, il observe que les usagers et usagères ainsi que les travailleurs et travailleuses s'impliquent davantage dans les services de type « organismes communautaires » que dans ceux des « entreprises communautaires ». De plus, si les services de proximité ont un impact sur la recomposition du tissu social et participent au développement d'une économie locale, il reste que les personnes marginalisées n'arrivent pas à faire reconnaître leur acquis au sein du marché du travail. Remarque importante en ce qui concerne la dimension démocratique de l'action communautaire, Rochefort relève aussi un glissement progressif des organismes communautaires aux entreprises communautaires, ce qui crée : « une diminution de l'importance relative des usagers dans la structure décisionnelle des services au fur et à mesure que l'intérêt envers le développement de l'employabilité et la création d'emplois augmente ».

À partir de sa recherche doctorale, Rivard nous offre une analyse des pratiques d'intervention s'adressant aux enfants de la rue, en se penchant particulièrement sur le discours international (Afrique et Amérique latine) afin d'y dégager un versant alternatif et d'en analyser les formes théoriques et idéologiques. Se référant à la Convention des droits de l'enfant, les organisations internationales œuvrant auprès des enfants de la rue conçoivent de façon générale l'espace de la rue comme un non-lieu représentant des risques. L'auteure signale que les diverses représentations de l'enfant de la rue (de l'immatunité à l'autonomie) ont aussi un impact sur l'orientation de l'intervention dont les philosophies s'opposent à plusieurs points de vue : responsabilité attribuée aux jeunes ou à la société ; stratégie psychomédicale ou sociale ; prévention des risques ou action collective, modèle épidémiologique ou *empowerment*, etc. Par exemple, lorsque la société conçoit l'enfant de la rue comme une charge, la voie pénalisante et répressive apparaît, mais lorsqu'on voit ces enfants comme des acteurs déployant des stratégies de survie et dénonçant les injustices sociales, la voie émancipatoire est possible. Selon Rivard, l'UNESCO et l'UNICEF seraient en train de transformer leurs actions en favorisant le développement d'un mouvement des enfants de la rue. Cependant, ce changement d'orientation rencontre des obstacles de taille : dans plusieurs pays, on nie toujours l'existence même de ces jeunes pour ne pas faire fuir le tourisme ou on surévalue leur nombre pour avoir accès à davantage de ressources financières. La transposition des modèles d'intervention occidentaux en Afrique notamment fait aussi problème dans des pays n'ayant pas les mêmes référents de socialisation. Bref, des perspectives alternatives d'intervention tendent à se développer à l'aide de modèles inspirés de la sociologie des mouvements sociaux, de la psychologie communautaire, de la notion d'*empowerment* et du modèle écologique. L'intervention par la création artistique, le jeu ou le cirque serait un exemple de ce type de pratiques alternatives qui transformeraient les rapports entre intervenants et usagers en concevant ces derniers comme des sujets à part entière.

Traitant de champ d'actions spécifiques de l'intervention sociale, ces trois articles tentent de montrer comment des modèles d'intervention entrent en concurrence ou en opposition pour défendre certaines représentations de la réalité sociale ainsi qu'une position relative dans la manière d'intervenir. Sans conteste, la place laissée au sujet ou à l'acteur devient un enjeu central pour le renouvellement de l'intervention sociale. Mais laisser une place d'acteur aux individus, est-ce pour autant démocratique ? Une condition certes nécessaire, mais qui ne semble pas suffisante. Les articles présentés dans les rubriques « Perspectives » du présent numéro insistent sur les visées de l'autonomie, de la responsabilisation et du développement. Ils nous offrent ainsi des pistes de réflexions quant aux enjeux actuels entourant la place et le pouvoir de l'individu dans l'intervention sociale.

L'ENTREVUE ET ÉCHOS ET DÉBATS

NPS conserve les rubriques associées à l'entrevue et Échos et débats. Toutefois, en ce qui regarde les entrevues, nous souhaitons présenter le contenu d'entrevues auprès des personnes du monde de l'intervention sociale qui n'ont habituellement pas l'occasion de diffuser leurs réflexions à propos de leurs expériences de travail et qui représentent un intérêt pour le renouvellement démocratique des pratiques. Pensons à l'entrevue du dernier numéro avec Max, l'un des fondateurs de l'X (centre communautaire punk), ou à l'entrevue du présent numéro avec Bernard Vallée de l'organisme *L'Autre Montréal*, organisme qui joue un rôle majeur dans la transmission démocratique de la « petite histoire » à Montréal tant au regard de l'action communautaire et de l'éducation populaire qu'à celui de la multiculturalité et de la marginalité.

Quant à la rubrique Échos et débats, nous tenterons d'offrir aux lecteurs, au moins deux points de vue opposés, complémentaires ou contradictoires sur une question d'actualité soulevant des enjeux affectant le renouvellement démocratique de l'intervention sociale. Dans le présent numéro, nous vous offrons deux textes forts intéressants en ce qui a trait au débat actuel sur le recours obligé à l'approche par les compétences en travail social. Nous avons le point de vue critique de trois chercheurs universitaires, Yves Couturier, Dominique Gagnon et Christian Dumas-Laverdière ainsi que celui du président de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec (OPTSQ), Claude Leblond.

En vous souhaitant une bonne lecture et de fructueuses réflexions !

BIBLIOGRAPHIE

- COUTURIER, Y. et S. CARRIER (2004). « Pratiques fondées sur des données probantes en travail social », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, 68-79.
- KARSZ, S. (2004). *Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique*, Paris, Dunod.
- LECOMTE, Y. (2003). « Développer de meilleures pratiques », *Santé mentale au Québec*, vol. 28, n° 1, 9-36.
- MENDEL, G. (1998). *L'acte est une aventure ; du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*. Paris, La Découverte.
- MENDEL, G. (2003). *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- PARAZELLI, M., HÉBERT, J., HUOT, F., BOURGON, M., LAURIN, C., GÉLINAS, C., GAGNON, S., LÉVESQUE, S. et M. RHÉAUME (2003). « Les programmes de prévention précoce. Fondements théoriques et pièges démocratiques », *Service social*, vol. 50, 81-121.